

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

AS 55929

Déclaration de Maladie : N° P19- 0014172

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3457 Société :

Actif Pensionné[e] Autre :

Nom & Prénom : SAAFI TOURIYA Date de naissance : 11/5/59

Adresse : 109 Rue ABDELLAH RATII

Tél. : 061.061855 Total des frais engagés : 1199,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Pr. Hakima LAKHDAR
Dermatologie Vénérologie
275, Bd. Zarzoune - Casablanca
Tél: 05 22 39 00 77 Fax: 05 22 39 42 73

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Effluviens

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CAPI Le : 03 AVR 07

Signature de l'adhérent[e] : SAAFI



Adresses Mails utiles

- | | |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation | : contact@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge | : pec@mupras.com |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/03/2016	Dermatologie - Vénérologie	1	400,-	P. Hakima LAKHDAR
22/03/2016	2016-03-22-22-39-00-72-fax-05-22-39-42-73	1	400,-	P. Hakima LAKHDAR

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Docteur en Pharmacie Aziza Lamine Ophtalmie - Diététique - Cosmétologie 3, rue Ibnou Maâla Idrissi Maâri - Casablanca 05 22 94 97 28 - Fax 05 22 95 09 CIN: 35710151 - RC 263140	26/03/23	1199,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Hakima LAKHDAR

Dermatologie - Vénérérologie
Ancien Chef du Service de Dermatologie
au CHU Ibn Rochd Casablanca

الأستاذة حكيمه الأخضر

الأمراض الجلدية والتناسلية
رئيسة القسم سابقاً بالمركز الصحي الجامعي
بن رشد الدار البيضاء!

10 MARS 2023

STTDA Touch

23,00



1/ locadeu cream

le son yoghur

visage

LOT: 221317
PER: 11-2025
PPV: 28.00DH

2/ cream nystatine 10g

le moli yoghur visage

Préparation cléver

Sesoum lotion	1F
Dermovel f	1F
neurodet	1F
Emyflex	1F

56,00
3/



260,00

4/ Regardil 5%



10 jules le moli

260,00

5/ dorseni lotion anti-détox

1 offre 1 soit au détox

6/ shampooing Proctoett anti-détox +

6/8,50 musique multivitamin EASYKSI

AZIZA LAHLOU
Docteur en Pharmacie
éopathie - Diététique - Cosmétologie
nou Yaâla Ifrani Maârif - Casablanca
t: 05 22 95 09 26
Fax: 05 22 95 14 40 - 05 22 26 14 40

رقم 275 شارع الزرقطوني - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 39 00 77 - الفاكس: 05 22 39 42 73

275, Boulevard Zerktouni - Casablanca - Tél: 05 22 39 00 77 - Fax: 05 22 39 42 73

Email: hakimalakhdar@menara.ma

7/ melloux usg. sur Iolen melanocerous CPS.

8/ Ivermectine Gel suge onage.

9/ Creme Piquetrolis marr + Salf. 1/2 voeg

10/ Povidone Dextisolur ISVR

1/ voie 12.

350,00

11/ Pre puerus

{ Retard 205 ml kls
lys desquines 2g.
Dexamethasone 0,2.
vitamine C 0,1.

1/ filet secante voeg

12/ Sewin li gr. derfin le mstn sur + Salf.
(FRLORGAT)

sean B auvnu Jeutte

13/

$T = 1199,00$

Pharmacie KHEOPS SARL AU
Aziza LAKHDAR
Docteur en Pharmacie
9, Rue Ibnou Yaâia Ifrani Maârif - Casablanca
Tél.: 0522 94 97 28 - Fax: 0522 95 09 26

Pr. Hakima LAKHDAR
Dermatologie Vénérologie
275, Bd. Zerktoun - Casablanca
Tél: 05 22 39 00 77 - Fax: 05 22 39 42 73

NPE: 092036649

